



Le Journal de COUCY n°24 – Janvier 2010

Nous vous souhaitons une formidable année 2010



David POTIER

2009 restera pour beaucoup une année difficile. La crise économique n'a épargné ni les Ardennes, ni Coucy. Et, de plus en plus de foyers de la commune sont maintenant touchés par le chômage. D'autres familles ont aussi été marquées par des épreuves personnelles difficiles. Ne les oublions pas. Mais, nous devons aussi maintenant fermer définitivement la porte de 2009 et nous projeter sur l'avenir. Concernant notre commune, sachez que l'équipe municipale œuvre pour que cette nouvelle année soit une belle année et pour que votre quotidien et votre environnement soient plus agréables et plus beaux. A cet effet, deux chantiers majeurs verront le jour en 2010 :

Le premier a déjà débuté. En effet, la municipalité vient d'acquérir l'ancien garage automobile rue du Général Leclerc. Les habitants du secteur ont déjà pu remarquer les premières transformations. Ce n'est que le début. L'aménagement va être totalement revu avec la rénovation des façades du bâtiment, l'aménagement extérieur d'un espace dédié aux familles avec des jeux pour enfants, des bancs et une fontaine. A l'intérieur, des locaux sont en cours d'aménagement pour accueillir les associations, l'atelier municipal et l'annexe de la mairie de Coucy 2. A partir de la rentrée de septembre, une permanence de mairie hebdomadaire devrait se tenir dans le nouveau bâtiment. Je tiens d'ailleurs à remercier Joseph Afribo, Conseiller Général, Marc Laménie, Sénateur des Ardennes ainsi que les services de la préfecture qui ont adhéré à ce projet et qui subventionnent pratiquement 80 % du coût des travaux et de l'acquisition du garage.

Le second chantier d'importance est programmé après l'été 2010. Le centre de la commune va être totalement modernisé : Les fils électriques seront enterrés, un nouveau système d'éclairage plus économique et plus performant sera installé ; la mairie, l'église et le monument aux morts seront mieux mis en valeur grâce à de nouveaux point lumineux.

...

Nous vous souhaitons une formidable année 2010 (suite)

Sur ce secteur, le réseau d'alimentation en eau sera assaini par le remplacement de tous les branchements au plomb et le réseau d'évacuation des eaux sera mis aux normes. L'eau des habitations se déversera directement dans les canalisations sans passer par les rigoles. Ce sera plus propre. De plus, l'hiver, il y aura beaucoup moins d'eau gelée aux abords des trottoirs. Afin de bénéficier des subventions les plus importantes, seul le secteur de la mairie sera aménagé cette année. Par la suite, les mêmes travaux seront réalisés dans la grande rue.

Conjointement à ces gros travaux d'amélioration du cadre de vie, nous allons continuer à parfaire le fleurissement de la commune. Si nous avons progressé l'an dernier, le résultat n'est pas encore à la hauteur de ce que nous souhaitons. Enfin, nous allons expérimenter cette année un nouveau procédé de nettoyage des trottoirs et des rigoles grâce à l'utilisation d'une pompe à eau.

Comme vous le savez, l'équipe municipale travaille beaucoup, tout le monde est mobilisé. Je tiens donc à remercier tous les acteurs de la municipalité qui oeuvrent pour améliorer le quotidien de tous et notamment les conseillers Daniel Langlet et Gilles Maillard mes 2 adjoints.

N'hésitez pas à nous solliciter car toutes les idées sont bonnes à prendre !

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite une belle année 2010, une année heureuse, une année d'émotions positives, une année formidable !

David POTIER, Maire de Coucy

Nouveaux horaires de la déchetterie de Rethel :

	Horaires d'hiver Du 1 ^{er} novembre au 30 avril		Horaires d'été Du 1 ^{er} mai au 31 octobre	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h00 à 17h00	Fermée	13h30 à 18h00
Mardi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00	9h00 à 12h00	13h30 à 18h00
Mercredi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00	9h00 à 12h00	13h30 à 18h00
Jedi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00	9h00 à 12h00	13h30 à 18h00
Vendredi	9h00 à 12h00	13h30 à 17h00	9h00 à 12h00	13h30 à 18h00
Samedi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00	9h00 à 12h00	13h30 à 18h00

Renouvellement de l'opération « Information aux utilisateurs des transports scolaires » :

Les utilisateurs de transports scolaires peuvent à nouveau être informés de la non circulation des bus en période de froid. Pour cela, il suffit de s'inscrire en mairie et de communiquer un numéro de portable. Ensuite, les utilisateurs seront informés par SMS quand le ramassage de transport scolaire est annulé pour des raisons de sécurité (routes glissantes...)

La doyenne de Coucy souffle ses 100 bougies :

Dimanche 19 septembre, la famille et les amis de Marie-Hélène BONHOMME étaient réunis à Coucy pour célébrer son centième anniversaire.



*Marie-Hélène
BONHOMME*

De nombreux habitants et voisins avaient aussi fait le déplacement à la salle des fêtes pour rendre hommage à celle qui est aussi la doyenne de la commune. La cérémonie a débuté par une intervention de la fille de Madame Bonhomme qui a rappelé aux invités les principales étapes de la vie de sa mère. Andrée LARCHER a ensuite remis, au nom du club de l'amitié, une composition florale. Les allocutions se sont terminées par l'intervention du maire de Coucy, qui a tenu à souligner la grande vitalité et la grande forme de cette femme d'exception. L'ensemble des invités a ensuite partagé le verre de l'amitié.

Marie Hélène Bonhomme est née Sarazin le 27 septembre 1909 à Juniville. Elle va connaître les deux guerres mondiales et notamment celle de 1914 où, à l'âge de 5 ans, elle sera contrainte, comme beaucoup d'autre ardennais, à prendre la route à pied pour échapper aux bombardements. Après la guerre, elle sera embauchée, à Rethel, comme couturière, chez M. DESPREAUX; au " Gagne Petit " (actuellement Ha Center). Elle quittera ce métier à 29 ans pour se marier avec Albert Bonhomme et s'installer à Novvion sur Meuse. 3 enfants naîtront de cette union : Daniel, Régine et Alain. C'est en 1970, à l'occasion du départ en retraite d'Albert, que le couple rejoint Coucy.



Marie-Hélène en compagnie de sa fille Régine

Toute l'information de votre commune en temps réel :

- Vous pouvez retrouver les articles du CRAC, les photos des animations et les informations locales sur le site de la commune : www.mairie-coucy.fr
- Vous pouvez aussi écrire au maire, aux adjoints ou aux conseillers directement en utilisant leur adresse nominative de messagerie selon le format : prénom.nom@mairie-coucy.fr.
 - Par exemple, pour écrire à Nadine Delsuc : nadine.delsuc@mairie-coucy.fr
- Vous pouvez écrire à la mairie via l'adresse : contact@mairie-coucy.fr

Du nouveau mobilier pour les bâtiments communaux :

Samedi 14 novembre, grâce au dévouement de plusieurs bénévoles, la municipalité de Coucy s'est équipée gratuitement de mobilier pour les locaux communaux. En effet, en cas de déménagement, pour des raisons d'économie de gestion, les grandes entreprises en profitent généralement pour acquérir du mobilier neuf et n'emportent pas le mobilier en cours d'utilisation. C'est ce qui s'est passé quand le siège régional d'une entreprise rémoise, situé à proximité de la gare de Reims a changé de bâtiment.

L'ancien mobilier est resté sur place et devait être revendu via des commissaires priseurs ou des soldeurs. La municipalité a saisi l'occasion pour se porter candidate et ainsi pouvoir bénéficier de mobilier de bonne qualité pour d'une part rééquiper tous les locaux (écoles, mairie, salle des fêtes...) et d'autre part aménager complètement le nouveau bâtiment communal de Coucy 2.



Samedi 14 novembre, ce sont donc 8 hommes de l'équipe municipale (conseillers et maris de conseillères) qui ont retroussé leurs manches pour déménager des armoires, des bureaux, des sièges et des tables. L'ensemble du mobilier a été rapatrié à Coucy dans un camion 18 tonnes généreusement mis à disposition par une entreprise de transport de Rethel.

La municipalité remercie tous les acteurs de cette opération et notamment les hommes forts qui ont joué les déménageurs d'un jour : Daniel Langlet, Daniel Lambert, Gilles Maillard, Jean-Marc Coulmy, William Connot, Vincent Lepeuch et Kevin Maillard

Une ambiance festive pour la nuit de la St Sylvestre :

L'association de Sport et de Loisirs de Coucy a une nouvelle fois organisé le repas de la St Sylvestre à la salle des fêtes de Coucy.

Après l'apéritif, le repas était composé d'un buffet d'entrées froides. Les participants avaient ensuite le choix entre du chevreuil et du sanglier. Jonglant entre les intermèdes musicaux et les différents plats proposés, les convives ont soudainement réalisé que l'année 2009 se terminait et que les 12 coups de minuit allaient sonner. Chacun s'est alors souhaité les meilleurs vœux dans une ambiance festive et conviviale. Après le dessert, et le petit déjeuner, les derniers fêtards ont quitté la salle vers 05H00 du matin. Tous gardent un excellent souvenir de cette soirée, heureuse et réjouissante.



Les organisateurs

Club de l'Amitié : On n'a pas tous les jours 25 ans :

Les membres du Club de l'Amitié ont fêté les 25 ans de l'association samedi 12 décembre. A cette occasion, les adhérents, les membres actifs ainsi que l'équipe municipale étaient réunis à la salle communale pour fêter cet évènement autour d'un bon repas.



Andrée LARCHER

La journée a débuté par un discours introductif d'Andrée Larcher, la présidente. Elle a notamment rappelé à l'assemblée les dates importantes qui ont marqué la vie du club et a appelé les personnes intéressées, à adhérer pour la nouvelle année. C'est ensuite David Potier qui est intervenu pour exprimer son attachement aux associations locales, et notamment au club de l'amitié « Dans nos communes rurales où les commerces et les services à la personne sont réduits, les associations sont un des derniers signes d'animation, il est donc important de les maintenir ». Il a ensuite souligné le dévouement de la présidente qui œuvre comme bénévole pour la commune depuis de nombreuses années et remercié

les membres actifs et adhérents qui participent à la vie du club de l'amitié.

Après l'apéritif, le repas était composé d'une entrée chaude et froide et d'un gigot d'agneau en plat principal. Rassasiés, les invités ont ensuite poussé la chansonnette, accompagnés par l'orchestre « Les Caboulots », jusqu'à la fin de la journée. Les invités se sont quittés vers 18H00 enchantés par la journée et prêts à recommencer en 2014 à l'occasion des 30 ans du club



Le gâteau des 25 ans



Quelques participants

La retraite de Paul DENIME :



Paul Denime en compagnie de son épouse Adrienne

Les membres du Conseil Municipal et du personnel communal se sont réunis vendredi 4 Décembre à l'occasion du départ en retraite de Paul DENIME. Lors de la cérémonie, les traits de caractère marquants du retraitable ont été rappelés: « un homme qui travaillait en extérieur par tous les temps sans jamais se plaindre du froid ou de la chaleur », « Paul trouvait toujours une solution pour résoudre un petit problème technique, le tout avec un équipement en outil minimum ». A l'issue de la cérémonie, Paul DENIME a reçu un cadeau de la part de la commune et un autre de la part de ses ex collègues de travail. Son épouse s'est vue remettre un bouquet de fleurs

Paul DENIME a débuté comme employé communal à Coucy en 1992. C'est alors Jacques JEANROY, le maire, qui va lui proposer plusieurs contrats à durée déterminée. En 1999, Dominique POTIER le titularise. Et Paul va poursuivre sa carrière pour travailler avec 2

autres maires au cours des 17 ans à Coucy : Pierre RIVA puis David POTIER. Paul va maintenant profiter de sa retraite pour prendre le temps de bricoler dans sa maison, aller plus souvent au bois. Enfin, il continuera à assurer l'accompagnement et l'organisation des marches du dimanche matin.

Des jouets pour les écoles maternelles :

Le Père Noël est passé et a peut-être apporté dans sa hotte un nouveau vélo ou un tracteur plus grand. Si vous avez des tricycles, trottinettes ou tracteur (sur lequel les enfants peuvent s'asseoir) devenus inutiles, vous pouvez les donner à la mairie. Ils seront mis à disposition des écoles maternelles.



CRAC Journal gratuit N°24

Responsable de la publication :	David POTIER	03 24 72 00 94
L'invité du journal :	Laurence COULMY	03 24 38 38 50
La vie dans notre village :	F. CREMON	03 24 72 06 36
Correspondante articles :	Francine CONNOT	03 24 72 03 73
Distribution à Coucy 1 :	Paul DENIME	03 24 38 99 53
Distribution à Coucy 2 :	Agnès MAILLARD	03 24 72 09 95

Deux nouveaux employés municipaux :

Deux habitants de Coucy viennent d'être recrutés par la commune sur des contrats d'accession à l'emploi. Il s'agit de Vincent LEPEUCH de Coucy 2 et Joël VASSAUX de Coucy 1.

Ils seront chargés de l'entretien des rues et des espaces verts de la commune, du fleurissement ainsi que des travaux de rénovation dans les bâtiments communaux.

Vincent LEPEUCH a 21 ans. Il est originaire de Coucy. Célibataire, il vit chez sa mère. Il a une formation de maçon.

Joël VASSAUX réside dans la commune depuis 2007. Il est marié et père de 5 enfants. Il travaillait dernièrement dans une entreprise de transport comme conducteur routier.

Les 2 employés ont été recrutés à temps partiel (20H00 par semaine) sur des contrats aidés. Ces contrats spécifiques ont un double intérêt : un intérêt pour les agents recrutés car ils sont sélectionnés parmi des personnes en recherche

d'emploi depuis plusieurs mois. Et un intérêt pour la commune car l'état prend en charge 90 % du salaire des agents. Si les coûts salariaux sont donc faibles pour la commune, elle s'engage néanmoins à améliorer les compétences de ses agents.



Joël et Vincent

A vos agendas :

Les randonnées pédestres :

- Une sortie prévue le dimanche matin, les 24 janvier, 07 et 21 février, 07 et 21 mars (départ 09H30 du parking de la salle des fêtes), renseignements auprès de Paul DENIME
- Une marche nocturne de 10 km le 20 février 2010
- La grande marche annuelle le 16 mai 2010

Les Messes :

- Samedi 6 mars 2010 à 17H45

Hommage à l'un des derniers filleuls ardennais du Général de Gaulle :

- Vendredi 18 juin 2010 en fin de journée

Fête de Coucy 2 :

- Samedi 19 et Dimanche 20 juin 2010

Brocante à Coucy 1 :

- Dimanche 11 juillet 2010

Un seul sac de tri à partir de février 2010 :

Le SICOMAR, syndicat qui gère le ramassage et le retraitement des ordures ménagères, s'équipe d'une nouvelle machine qui est capable de trier le contenu des sacs de tri bleus et jaunes. En conséquence, à partir de février 2010, les habitants de Coucy pourront mélanger dans le même sac (bleu ou jaune) l'actuel contenu des sacs jaunes et des sacs bleus. Cette opération, tout en simplifiant la vie des habitants, permettra de réaliser des économies car il n'y aura plus qu'un ramassage tous les 15 jours. Pour bien expliquer les changements à la population, l'équipe municipale se mobilise et se tient à la disposition des habitants de la commune. Ce qu'il faut retenir sur ce qui change en février 2010 :

- Les habitants pourront mélanger le contenu des sacs de tri bleus avec celui des sacs de tri jaunes.

- Il n'y aura plus qu'un ramassage tous les 15 jours, mais le jour de ramassage ne changera pas (dépôt des sacs le dimanche soir)

- Un sac unique sera prochainement mis à disposition des habitants pour le tri sélectif. Il viendra en remplacement des sacs bleus et des sacs jaunes. Mais, afin d'éviter tout gaspillage, la commune continuera à distribuer des sacs jaunes et bleus jusqu'à épuisement des stocks.

- Il n'y a pas de changement pour le ramassage des ordures ménagères le mercredi matin (dépôt des sacs le mardi soir)



La municipalité se tient à la disposition des habitants pour toute information complémentaire

2009 en image :



Sel de déneigement :

En cas de besoin, les habitants peuvent retirer gratuitement du sel de déneigement pendant les horaires d'ouverture de la mairie ou en s'adressant à un employé communal.

